

# Étude de besoins

## L'intervenante auprès des enfants en résidence

Écrit par :

Le Conseil de la coopération de l'Ontario



Présenté à :

Le Centre Passerelle pour femmes du nord de l'Ontario



Dans le cadre du programme Bon d'impact social de l'Ontario

Juin 2017

## Table des matières

<b>Listes des figures.....</b>	<b>1</b>
<b>Résumé.....</b>	<b>2</b>
<b>Organisme participant à l'étude.....</b>	<b>3</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>4</b>
<b>Poste de l'intervenante auprès des enfants en résidence.....</b>	<b>5</b>
<b>Méthode.....</b>	<b>7</b>
<b>Échantillon.....</b>	<b>8</b>
<b>Résultats.....</b>	<b>9</b>
1. Aperçu général.....	10
2. Bénéfices pour l'organisme.....	11
3. Les enfants.....	15
4. Les mères .....	22
5. Le financement.....	27
6. L'absence du support spécialisé auprès des enfants.....	28
<b>Conclusions et recommandations.....</b>	<b>30</b>
<b>Annexe.....</b>	<b>34</b>

***« We could not do the work that we do, supporting families fleeing violence, without having a program that supports children. »***

***« We cannot imagine providing support to women and NOT providing support to their children. »***

***« We often see dramatic changes in children from the time they enter the program through completion as they begin to feel safe, more securely attached with more consistent wrap around supports »***

***« It's sometimes difficult to meet the needs of moms while they are trying to meet the needs of their children »***

***« Les enfants nécessitent une approche différente qui se doit d'être adaptée à leur situation particulière »***

## Listes de figures

<b>Figure 1 – Location des participantes de l'étude .....</b>	<b>9</b>
<b>Figure 2 – Statistiques des maisons d'hébergements et des services aux enfants en Ontario .....</b>	<b>10</b>
<b>Figure 3 – L'importance des services offerts aux enfants .....</b>	<b>11</b>
<b>Figure 4 – Bénéfices des services offerts aux enfants en résidence pour l'organisme.....</b>	<b>12</b>
<b>Figure 5 – Offre de services pour les enfants dans les maisons d'hébergements de l'Ontario.....</b>	<b>15</b>
<b>Figure 6 – Bénéfices des services offerts aux enfants en résidence pour les enfants .....</b>	<b>17</b>
<b>Figure 7 – Les buts du support spécialisé auprès des enfants .....</b>	<b>19</b>
<b>Figure 8 – Conséquences suite à la perte des services offerts aux enfants en résidence pour les enfants.....</b>	<b>20</b>
<b>Figure 9 - Offre de services pour les mères dans les maisons d'hébergements de l'Ontario.....</b>	<b>22</b>
<b>Figure 10 – Bénéfices des services offerts aux enfants en résidence pour les mères .....</b>	<b>23</b>
<b>Figure 11 – Conséquences suite à la perte des services offerts aux enfants en résidence pour les mères</b>	<b>25</b>
<b>Figure 12 – Financement des services offerts aux enfants en résidence .....</b>	<b>27</b>

## Résumé

Le Conseil de la coopération de l'Ontario recommande aux bénéficiaires de contribuer au financement de ce poste à temps plein d'intervenante auprès des enfants en résidence en raison des nombreux impacts positifs apportés pour les enfants et les mères de la région ainsi que le bon fonctionnement de la maison d'hébergement « La Villa Renouvellement » du Centre Passerelle pour femmes du nord de l'Ontario. Ce poste est un atout pour les enfants du district de Cochrane ayant vécu de la violence qui sont en résidence avec leur mère. Son essentialité est aussi exprimée dans les résultats d'une étude menée sur l'ensemble des maisons d'hébergements de la province et son absence semble contribuer à des conséquences importantes créant un certain vide dans l'offre de service pour les mères qui subissent de la violence.

Il a été démontré, suite à la distribution d'un sondage qui a été répondu par plus de 27 individus travaillant comme directrice générale ou intervenante auprès des enfants dans 24 différentes maisons d'hébergements de partout en Ontario, que d'offrir ce service spécialisé pour les enfants bénéficie grandement les mères, les enfants et l'organisme. Le financement est offert annuellement par le MSSC pour certaines maisons de la province.

Selon l'ensemble des maisons d'hébergement de la province, il est impossible d'offrir des services de soutien transitionnel complet et de façon humaine aux mères touchées par la violence sans offrir le service spécialisé à leurs enfants. Ce service auprès des enfants, assuré par l'embauche d'une intervenante spécialisée sur le sujet à temps plein, doit être inscrit dans le fondement du mandat et du budget annuel d'une maison d'hébergement, peu importe le nombre d'usagers ou la région puisqu'il fait partie des critères du MSSC sur les maisons d'hébergements. Il s'agit d'un service essentiel pour les mères ayant besoin de temps pour s'occuper d'elles-mêmes et de leurs autres responsabilités, pour les enfants qui ont vécu le traumatisme de la violence et qui requièrent un espace sécuritaire pour en parler et pour l'organisme qui se doit d'offrir des services complets, accessibles et de qualité pour accomplir le but ultime d'un centre pour femmes.

### Organisme menant l'étude

Le Conseil de la Coopération de l'Ontario (CCO) a pour mission de contribuer à l'essor de l'économie sociale dans la collectivité francophone par la coopération. Il réalise cette mission en permettant aux coopératives et entreprises sociales de se concerter, de promouvoir leurs intérêts et de soutenir leur développement. Les valeurs fondamentales des coopératives et entreprises sociales sont la primauté de l'individu sur le capital, la prise en charge et la responsabilité personnelles et mutuelles, la démocratie, l'égalité, l'équité et la solidarité. Fidèles à l'esprit des fondateurs et fondatrices, les parties prenantes des coopératives et entreprises sociales adhèrent à une éthique fondée sur l'honnêteté, la transparence, la responsabilité sociale et le développement durable. Le CCO est une entreprise sociale qui fut fondée en 1964 et travaille annuellement avec plus de 50 groupes promoteurs de projets collectifs. Grâce au partenariat avec le Centre d'excellence de l'Ontario et son expertise dans la conception d'étude, le CCO offre ses services d'experts-conseils sans frais pour la réalisation d'étude adaptée aux besoins de l'organisme faisant demande au programme du Bon d'impact social de l'Ontario.

### Organisme recevant l'étude

Le Centre Passerelle pour femmes (CPF) a comme mission de répondre aux besoins des femmes âgées de 16 ans et plus qui sont aux prises avec la violence sous toutes ses formes, et ce, dans tout le district de Cochrane. La maison d'hébergement *Villa RenouvEllement*, gérée par le CPF, a comme mandat d'offrir, dans un environnement chaleureux et sécuritaire, des services résidentiels francophones aux femmes et à leurs enfants touchés par la violence familiale. Étant un organisme charitable et à but non lucratif, l'organisme est gouverné par un conseil d'administration élu par ses membres. Les membres du CPF sont des femmes âgées de plus de 16 ans, qui sont d'expression française et qui résident dans le district de Cochrane. Le conseil d'administration assure l'embauche et l'encadrement d'une directrice générale qui a comme tâche de veiller au fonctionnement global de l'organisme en respect de la vision établie par le CA ainsi que des politiques et procédure qui encadrent les activités des employées. Reconnu comme chef de file dans sa communauté, le Centre Passerelle pour femmes s'engage à promouvoir des conditions de vie saine et sécuritaire pour toutes femmes.

## Introduction

Pour les maisons d'hébergements de la province, leur mission ultime est de permettre aux femmes de faire une transition entre un milieu de violence à un milieu de bien-être et en offrant un espace sécuritaire et un service de soutien complet 24h sur 24. Il est donc impossible de parler d'une maison d'hébergement pour femmes sans mentionner qu'une grande portion des usagères sont des mères ayant des enfants qui ont vécu de la violence familiale. Une maison d'hébergement pour femmes se doit être en capacité d'accueillir des enfants selon les critères du MSSC (Normes relatives aux maisons d'hébergement pour femmes qui ont vécu la violence, MSSC, 2016). L'absence de financement pour assurer l'offre des services de soutien destinés aux enfants empêche donc les maisons d'hébergement de réaliser leurs mandats à leur égard.

La Villa RenouvEllement a la capacité physique d'accueillir des enfants grâce à leur espace sécuritaire et l'aménagement d'une salle de jeu. Cependant, l'organisme déplore le manque de ressources financières qui permettrait à l'équipe résidentielle de combler les besoins émotionnels des enfants. Ces besoins, identifiés par les femmes qui résident dans la maison d'hébergement, les empêchent, mères et enfants, de profiter pleinement du soutien qu'ils devraient tous retrouver dans un service pour femmes. Les femmes qui se retrouvent en maison d'hébergement sont souvent perturbées par leur expérience de violence, elles vivent énormément d'insécurité (étant sans abris entre autre) et elles se sentent souvent surpassées par les défis dont elles font face. Les mères qui s'y retrouvent avec des enfants (qui sont également perturbés) ont rarement le temps de s'occuper d'elles-mêmes et, sans soutien, combent difficilement tous les besoins émotionnels de leurs enfants. Les enfants requièrent une intervention spécialisée offerte par une intervenante qualifiée de travailler auprès des enfants. Ils ont souvent de la difficulté à comprendre leur situation familiale ainsi qu'à identifier et exprimer leurs sentiments face à leurs expériences. Une intervenante spécialisée auprès des enfants facilite le processus de dévictimation des enfants et elle sert à rebâtir le lien mère-enfant si celui-ci s'est effrité. Sans la présence d'une intervenante en soutien des enfants, ces lacunes ne pourront jamais être comblées.

En 2016-2017, le CPF a reçu un financement ponctuel de la part du ministère de la Santé et des soins de longue durée qui a permis à l'organisme de mettre en place une intervenante en soutien des enfants résidents de la maison d'hébergement pour une durée de six mois. L'énorme soulagement qu'a su apporter cette intervenante aux enfants et à leurs mères a été instantané. Cette employée a aménagé un espace de travail propice à des interventions individuelles auprès des enfants et a débuté l'offre de ses services de soutien. L'intervenante auprès des enfants a fait utilisation du programme « Enfants témoins de violence » de façon individuelle afin de faciliter un cheminement personnel des enfants. Elle a outillé les mères dans leur rôle de parent et leur a offert un soutien pratique tant qu'à l'acquisition, le perfectionnement et / ou le maintien de leurs habiletés parentales. Cette intervenante a mis en place et a facilité des ateliers de revalorisation mères / enfants dans la communauté, par l'entremise d'un Centre de la petite enfance, afin de contribuer au développement communautaire de l'agence. Sa présence a contribué un soutien indispensable au fonctionnement de l'organisme. Pourtant, malgré l'essentialité de son service, ce dernier a pris fin au bout de 6 mois en raison de la fin du projet.

La maison d'hébergement Villa RenouvEllement accueille des femmes et leurs enfants depuis 2008. Cette maison d'hébergement n'a jamais eu accès à un financement stable qui devrait être automatiquement fourni par son bailleur de fond principal, le MSSC. Il s'agit donc d'un réel combat annuel pour obtenir une enveloppe d'argent qui permettrait l'offre d'un service de soutien spécialisé pour les enfants qui est essentiel selon toutes les maisons d'hébergement en Ontario.

Dans le but de mieux comprendre le financement de ce service et l'expérience des autres maisons d'hébergements de la province de l'Ontario, un sondage fut distribué afin de recueillir des témoignages et des pistes de réflexion.

## **Poste de l'intervenante auprès des enfants en résidence**

L'intervenante auprès des enfants de la Villa RenouvEllement, la maison d'hébergement gérée par le Centre Passerelle pour femmes du nord de l'Ontario, jouait un rôle unique. Malheureusement, suite à la fin d'un financement ponctuel qui s'est terminé en mars 2017, la Villa Renouvellement n'a plus accès aux fonds qui permettent l'offre d'un service spécialisé pour enfant, service qui est jugé essentiel pour le bon fonctionnement de la maison d'hébergement.

L'intervenante en soutien des enfants était chargée de répondre aux besoins émotionnels des enfants qui se trouvaient à la maison d'hébergement avec leur mère. Même quand ce sont les mères qui sont les principales cibles de la violence dans leurs domiciles, les enfants qui témoignent ces sévices vivent des séquelles néfastes qui requièrent des interventions spécialisées. L'intervenante en soutien des enfants comblait ces besoins parmi tant d'autre.

Grâce à l'offre des services de soutien émotionnel, aux services de gardiennage, à l'organisation d'activités récréatives ainsi que des ateliers de revalorisation, l'intervenante auprès des enfants de la Villa RenouvEllement permettait d'offrir un service complet aux enfants et à leur mère. L'intervenante facilitait la compréhension et l'interprétation des enfants des situations de violence vécues par eux afin de les aider à entreprendre un processus de cheminement personnel et de dévictimisation. Le temps que l'intervenante passait en intervention direct avec les enfants permettait aux mères de planifier et de mettre en action leur plan de transition de la maison d'hébergement sans avoir à vivre le défi d'assurer un service de gardiennage sécuritaire pour leurs enfants. L'intervenante auprès des enfants a soutenu les mères dans leur rôle parental afin que celles-ci puissent s'acquitter pleinement de cette responsabilité. La présence d'une intervenante additionnelle apportait également un soutien aux autres intervenantes de la maison d'hébergement qui travaillent généralement seules, les quarts étant comblés par une seule intervenante résidentielle. De plus, cette même intervenante a assuré un développement communautaire par l'entremise d'offre d'ateliers sur divers sujets en partenariat avec le Centre de la petite enfance.

Durant l'exécution de ses fonctions (octobre 2016 à mars 2017) pour la durée du projet ponctuel, l'intervenante auprès des enfants de La Villa RenouvEllement a su desservir plus de 30 mères grâce à un service spécialisé pour enfant. Ce poste à temps plein (35h par semaine) répondait parfaitement aux attentes des mères pour le service aux enfants avec un taux de satisfaction élevé. Plusieurs heures avaient été investies pour prendre soin des enfants ce qui a grandement aidé aux mères et au cheminement personnel des enfants. Son impact positif était ressenti par toute l'équipe du CPF et des usagères.

L'intervenante qui a été embauchée par le Centre offrait ses services selon une approche féministe. Elle s'assurait d'être bien informée tant qu'aux règlements de l'organisme en révisant pédagogiquement les procédures et les politiques ainsi qu'en suivant les formations continues offertes par l'organisme provincial Action Ontarienne contre la violence faite aux femmes. L'intervenante auprès des enfants avait su être une source incroyable de développement communautaire en offrant plusieurs ateliers sur la violence, la revalorisation et le rôle parental de la mère pour le bon développement de son enfant. De plus, elle avait été une aide indispensable pour les autres intervenantes de la maison d'hébergement en investissant du temps afin d'assurer son bon fonctionnement. Cette intervenante avait aussi dû investir beaucoup de temps afin de remplir des demandes de fonds qui pourraient potentiellement assurer la pérennité de son poste et la continuité de ses services.

Depuis le 31 mars 2017, le poste à temps plein de l'intervenante auprès des enfants est dissuadé. Le Centre Passerelle pour femmes du nord de l'Ontario a donc perdu ce service essentiel pour les enfants et les mères du District de Cochrane. Cette perte crée un vide dans leurs offres de service pour les mères et leurs enfants qui résident à la maison d'hébergement ainsi que pour les intervenantes de l'organisme et les partenaires communautaires qui collaboraient au projet. Ceci ne serait pas un problème si le service était récipiendaire d'un financement permanent et annuel de la part du ministère des Services sociaux et des communautés pour garantir ce poste essentiel.

## **But de l'étude**

L'étude veut donc répondre à la question suivante : est-ce que les services offerts par l'intervenante auprès des enfants sont essentiels pour le Centre Passerelle pour femmes du nord de l'Ontario ainsi que les mères et les enfants qui résident à la Villa Renouvellement selon les autres maisons d'hébergements de la province? Cette question veut analyser d'un côté organisationnel et essentiel le rôle de cette intervenante dans la maison d'hébergement en sondant les autres maisons d'hébergement de la province de l'Ontario. L'étude veut aussi comprendre comment le service est offert dans la province et veut évaluer l'impact sur les enfants et les mères de cette intervenante

auprès des enfants. Il ne s'agit pas de critiquer le mode de financement du MSSC, mais de plutôt de démontrer l'importance des services pour les enfants pour le CPF selon les maisons d'hébergements de la province. Ceci a aussi comme but de justifier l'essentialité de ce service pour le CPF et de son insertion dans son budget annuel ainsi que le mode d'offre de ce service par la Villa RenouvEllement, soit la création d'un poste à temps plein permanent d'une intervenante auprès des enfants.

## Méthode

Une collecte de donnée quantitative et qualitative a été utilisée comme méthode de recherche afin de rejoindre le plus de participants possible dans les deux langues officielles. Un questionnaire en ligne, français et anglais, a été créé pour rejoindre l'ensemble des maisons d'hébergements dans toutes les différentes régions de l'Ontario. Chaque sondage débute avec des questions sociodémographiques nous permettant de bien identifier notre échantillon. Les questions sur l'importance des services de l'intervenante auprès des enfants en résidence utilisent des échelles de Likert permettant de bien cerner l'opinion de nos répondants. Pour chaque question, les choix de réponses vont de 1, représentant « tout à fait en désaccord », à 6, représentant « tout à fait en accord ». Les chiffres 2 à 5 représentent des positions intermédiaires. En utilisant les moyennes de ces échelles, il nous ait possible de déterminer une opinion moyenne de nos répondants sur un énoncé. Le questionnaire présente aussi plusieurs questions ouvertes qui se différencient si la maison d'hébergement offre le service de support aux enfants ou non.

Les maisons d'hébergements qui offrent des services pour les enfants ont donc répondu à différentes questions que les maisons d'hébergement qui n'offre pas ce service. Ceci nous permet de bien comprendre les différentes situations des maisons d'hébergements dans la province selon leur offre de service. Le sondage fut distribué par courriel grâce aux contacts provinciaux du Centre Passerelle pour femmes du nord de l'Ontario.

## Échantillon

Le sondage a été envoyé à plus de 45 maisons d'hébergements et a été répondu par plus de 27 individus provenant de 24 différentes maisons d'hébergement de l'Ontario, dont 15 anglophones, 5 bilingues et 4 francophones. Les maisons d'hébergements avaient une période de trois semaines pour durant le mois de février. Nos répondantes incluent des directrices de centre pour femmes et des intervenantes en maison d'hébergement ou auprès des enfants en résidence. Les maisons d'hébergement ont en moyenne 17 lits et viennent de partout en Ontario par exemple de Niagara Falls, Huron Country, Hamilton, l'île Manitoulin, Ottawa, Kapuskasing, Sault Sainte-Marie et plusieurs autres villes, nous donnant une excellente représentation provinciale. Sur les 24 maisons d'hébergements, 20 d'entre elles offrent le service de support aux enfants et 4 ne l'offrent pas. Cet échantillon nous permet de bien établir la représentation des individus du milieu sur le besoin d'avoir les services d'une intervenante auprès des enfants à leur maison d'hébergement et surtout à la Maison Renouvellement du Centre Passerelle pour femme du nord de l'Ontario. La Figure 1 démontre les emplacements des différentes maisons d'hébergement qui ont répondu au sondage.

**Figure 1**

● ---» Location des maisons d'hébergement participantes à l'étude



## Résultats

Les résultats des sondages confirment que les services offerts par l'intervenante auprès des enfants représentent un besoin essentiel pour les enfants et les mères usagères ainsi que pour le Centre Passerelle pour femmes du nord de l'Ontario selon l'ensemble des maisons d'hébergement de la province. Selon les maisons d'hébergements de la province, il est impossible d'offrir des services de soutien complet et efficace pour les mères sans offrir le service de soutien spécialisé pour les enfants. Surtout lorsque la plupart des usagères de maisons d'hébergement sont des mères qui tentent de fuir la violence et de rétablir une certaine stabilité familiale.

### 1. Aperçu général

Cette section a pour but de donner une introduction aux résultats obtenus par cette étude. Plusieurs informations ont été recueillies dans le but de comprendre l'offre de service de soutien auprès des enfants et son importance.

Figure 2

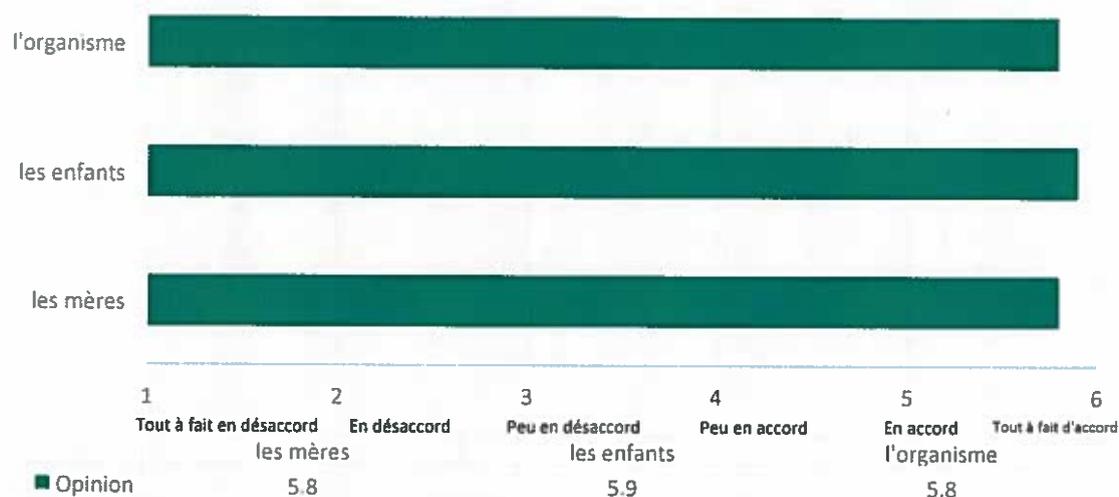
Statistique des maisons d'hébergement et des services aux enfants en Ontario

Énoncé	Fréquence	Pourcentage
Maisons d'hébergement participantes à l'étude	24	100%
Maisons d'hébergement offrant le service spécialisé pour enfants	20	83%
Maisons d'hébergement offrant ce service depuis 25 ans et plus	12	50%
Maisons d'hébergement offrant ce service depuis son ouverture	9	37,5%
Moyenne de lits par maison d'hébergement	17	-

La Figure 2 démontre les statistiques de base sur l'offre de service spécialisé pour les enfants en résidence pour les participantes de l'étude. Sur les 24 maisons d'hébergements qui ont répondu au questionnaire, 20 d'entre elles offrent le service de soutien aux enfants. Cette statistique démontre la grande importance de ce poste pour le bon fonctionnement de l'organisme. Plus de la moitié des maisons d'hébergements affirment avoir eu ce service pour plus de 25 ans expliquant à nouveau son essentialité, sa priorité et sa durabilité. On peut aussi observer que 37,5% des maisons d'hébergements offrent ce service depuis leur ouverture puisqu'il était inconcevable selon elles, dès leur fondation, d'avoir une maison d'hébergement pour femmes sans avoir un service spécialisé destiné aux enfants et à leur mère. Ces données démontrent clairement la priorité des maisons d'hébergements sur ces services offerts aux enfants comme dans ce témoignage : « *We could not do the work that we do, supporting families fleeing violence, without having a program that supports children* » (Directrice générale, 2017). Cette importance peut aussi se démontrer selon une moyenne de 5,9 sur 6 selon l'importance des services reçus par les enfants grâce à l'intervenante selon les maisons d'hébergements de la province.

Figure 3

### L'importance des services offerts aux enfants pour :



La Figure 3 révèle l'importance des services auprès des enfants selon les maisons d'hébergements de la province pour les enfants, les mères et l'organisme. Il est donc possible d'affirmer, selon la Figure 3, que les services offerts par l'intervenante auprès des enfants dans une maison d'hébergement est aussi importants pour toutes les trois catégories d'analyses. Certainement, les enfants sont au cœur de ce service de support : « *Children benefit by having autonomy to be heard and supported by addressing the impact that violence has had on them.* » (Directrice générale, 2017). Cependant, selon la Figure 3, il est possible d'affirmer que l'organisme et les mères en bénéficient grandement aussi :

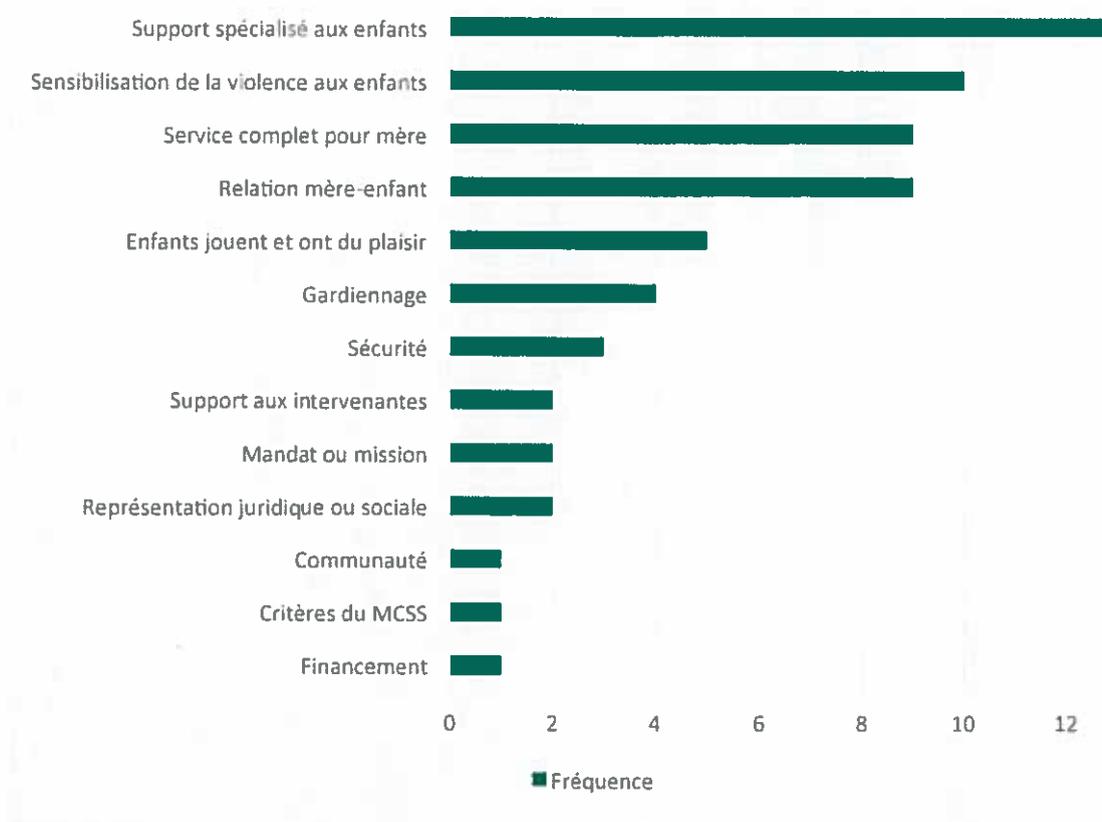
« *With childcare support and other activities being offered for children, mom's are able to focus on their own needs without having to constantly be wondering about their children and how they are transitioning. Mom's are able to attend important appts. In the community that are required to help them move forward as a family while children are being positively engaged. Individuals that have experience working with children will be able to support them and provide mom with information, tools and resources to assist her in her role as mother, wich gives more time for our residential worker more time and more focus on the mother's need* » (Directrice de programme, 2017). Ceci justifie également la vision du Centre Passerelle pour femmes du nord de l'Ontario sur l'importance de ce service spécialisé pour les enfants au bénéfice des usagères, des enfants et de la Villa RenouvEllement.

## 2. Bénéfice pour l'organisme

Cette section analyse les bénéfices organisationnels et fonctionnels pour les maisons d'hébergements. Pour la Villa RenouvEllement, l'intervenante auprès des enfants représentait un rôle essentiel et une ressource indispensable pour le support de leurs autres intervenantes du CPF et les mères arrivant avec leurs enfants. Suite à un recueil de témoignages dans les sondages, il est possible d'analyser l'importance des différents énoncés selon leur fréquence dans les réponses de nos participantes.

**Figure 4**

### Bénéfices des services offerts aux enfants en résidence pour l'organisme selon les maisons d'hébergement de l'Ontario



La Figure 4 donne une image claire sur les bénéfices pour l'organisme d'offrir le service auprès des enfants dans leur maison d'hébergement. Les enfants sont les usagers qui sont les principales cibles pour le support spécialisé et la sensibilisation contre la violence :

*« Les enfants nécessitent une approche différente qui se doit d'être adaptée à leur situation particulière. Alors, le programme des enfants propose une série d'activités pensées sur mesure pour répondre aux besoins de ces jeunes victimes ou témoins de violence. Une ambiance positive et un environnement sain axé sur le respect aident les enfants à se sentir à l'aise et en sécurité. » (Directrice générale, 2017)*

Cette attention particulière pour les enfants est l'objectif concret que les maisons d'hébergements de la province veulent atteindre : *« children who have witnessed and or experienced violence need counselling services and acknowledgement to their life experiences » (Intervenante auprès des enfants, 2017)*. Il est certain que l'intervenante auprès des enfants aide à l'organisation générale de l'équipe d'intervenante grâce au support aux autres travailleuses, la représentation juridique, la sensibilisation communautaire, le financement provincial et le respect des critères du MCSS : *« Our province and community benefits from a*

*child support program as the children are our future » (Directrice générale, 2017).* Pourtant, il semble que les organismes trouvent que l'élément le plus important de ce service est les enfants qui en ont grandement besoin pour leur bon développement et leur compréhension des méfaits de la violence. « *The organization doesn't benefit but the children who reside in the shelter benefit tremendously by having access to services that focus on their needs and unique challenges while living in the shelter » (Gestionnaire de programme, 2017)*

Ce qui est toute même intéressant, il semble que certaines maisons d'hébergements affirment que le MSSC affirme qu'offrir le service auprès des enfants font partie des critères des services essentiels de ceux-ci : « *This Child and Youth service clears the roles and responsibilities of our workers. Resident Care Advocates can focus on the women. This service allows us to meet the MCSS VAW Shelter Standards » (Agente de projet, 2017).*

Les mères prennent aussi un rôle important dans les bénéfices de l'organisme d'offrir le service auprès des enfants. Grâce au service de gardiennage qui permet aux enfants d'être dans une atmosphère positive en jouant en constante surveillance, la mère peut avoir le temps de veiller à son propre cheminement personnel pendant son séjour à la maison d'hébergement. Ce temps additionnel permet à la mère d'avoir plus d'énergie pour fortifier sa relation avec son enfant, surtout en profitant des ateliers familiaux offerts par l'intervenante auprès des enfants. C'est pourquoi que la sécurité, la relation mère-enfant, le jeu et le service de gardiennage reste des points très positifs pour l'organisme : « *helps children deal with the trauma they have experienced; supports children with recreational activities and child-care so that mothers can meet privately with counsellors and can also have time to make phone calls and fill out forms etc. related to them transitioning out of shelter » (Directrice générale, 2017).*

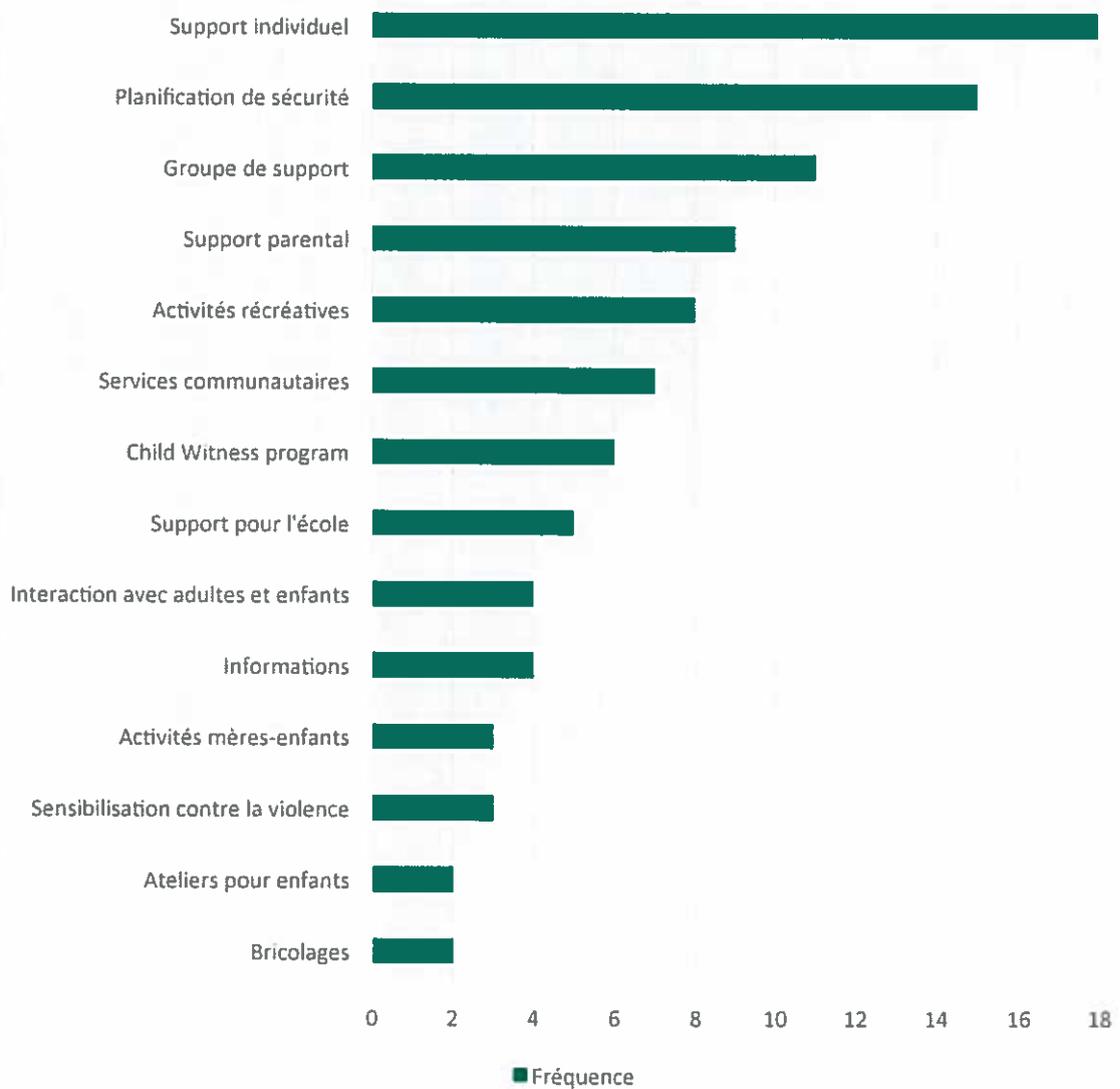
Il semble que les bénéfices des organismes d'offrir le service auprès des enfants sont une offre de service complet aux enfants et à leurs mères pour leur bien-être. Selon nos participantes, les avantages sont infinis et logiques pour les maisons d'hébergements de la province : « *Women and their children are provided with information, support and referrals for witnessing abuse, behavioural issues, safety planning, schooling support and connections, CAS networking etc. The list goes on » (Intervenante auprès des enfants, 2017).*

### 3. Les enfants

Il est certain que les enfants sont au cœur des services spécialisés qui sont destinés à leurs besoins particuliers. Cette section analyse les bénéfices d'offrir ce service auprès des enfants pour les usagers, son but concret, la façon qu'il est offert et les conséquences de le perdre, comme le cas du Centre Passerelle pour femmes du nord de l'Ontario.

**Figure 5**

L'offre de services pour les enfants dans les maisons d'hébergements de l'Ontario

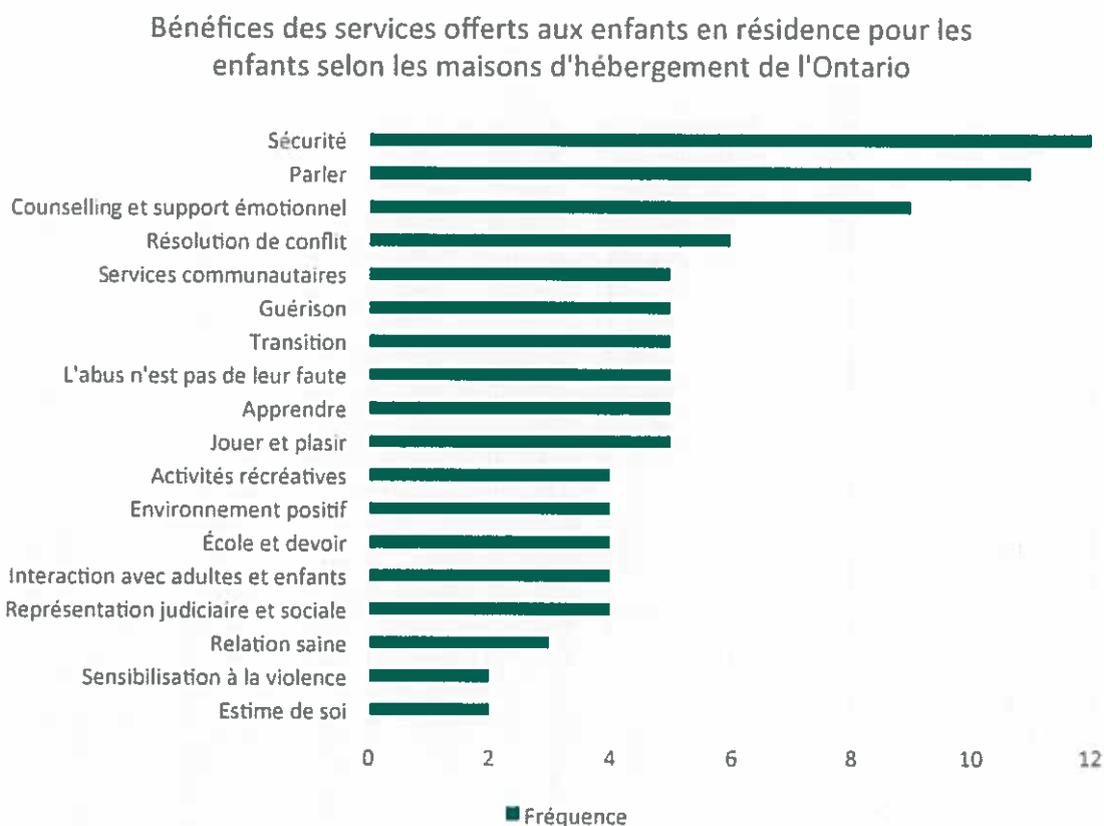


La Figure 5 représente les services offerts aux enfants en résidence de la province. Il semble que les maisons d'hébergements priorisent sur le soutien individuel et de groupe, sur la planification de la sécurité et le soutien parental afin de venir en aide aux enfants et aux mères en résidence. Ceci démontre bien le besoin des enfants de parler à une intervenante, représentant une personne autre que maman et papa, et à d'autres enfants vivant la même situation. L'atmosphère positive et sécuritaire de la maison d'hébergement est aussi un élément important. L'enfant doit rester en contact avec sa mère grâce au soutien de l'intervenante.

L'enfant reste un enfant qui a besoin de jouer, s'amuser, d'apprendre et d'interagir avec les autres durant le gardiennage. Les intervenantes s'occupent de ce besoin grâce aux salles de jeu, des activités récréatives, du soutien scolaire, du bricolage et des activités mères-enfants. Il est aussi important de protéger et sensibiliser face à la violence l'enfant grâce au programme enfant-témoin, à de l'information, à des ateliers et aux services communautaires.

Plusieurs organismes offrent le programme d'enfant-témoin dans le but de préparer l'enfant à paraître en cours dans des cas d'agressions sexuelles ou de violence. Cette situation est extrêmement difficile pour un enfant et il est nécessaire de le supporter avec un service spécifique à eux. Les maisons de la province offrent aussi une série d'ateliers sur les relations mères-enfants, sur la thérapie du bricolage, sur la violence et autres tout en fournissant continuellement un support et de l'information pour les usagères.

Figure 6



La Figure 6 présente la longue liste des différents bénéfices aux enfants en résidence de la province de recevoir un service spécialisé lors de leur passage à la maison d'hébergement. Il est clair que ce sont les enfants qui bénéficient grandement du service offert par les intervenantes auprès des enfants. Les bénéfices sont le sentiment de sécurité et le besoin de parler de ses sentiments avec une intervenante qui peut apporter son support. « *Children have an opportunity to interact with one another, play, learn about healthy relationships, learn that abuse is not their fault. Children have an opportunity to talk about their feelings with child and youth counsellor advocates* » (Directrice générale, 2017). Il est difficile d'assurer une qualité de support pour les enfants, surtout lorsque la maison d'hébergements n'a pas une intervenante auprès des enfants et que les intervenantes sont trop occupées pour donner une attention particulière aux enfants : « *They have someone who is there advocate, they have services that address their unique needs and challenges and these all increase their overall wellness and ability to cope in very difficult times* » (Directrice générale, 2017)

Les enfants ont aussi accès à des services de soutien émotionnel qui permettent un cheminement personnel nécessaire au processus de dévictimisation. La maison devient un réel lieu de transition vers le bien-être et le bon développement de l'enfant. L'intervenante veut aussi apprendre à l'enfant que sa situation familiale et la violence n'est pas de sa faute dans le but d'éviter un sentiment de culpabilité : *« children are able to understand that they are not alone and that the violence is not their fault » (Directrice générale, 2017)*. Les enfants obtiennent aussi une représentation face à des services comme l'aide à l'enfance et en court qui être très stressant pour eux : *« Children can begin to understand that the violence is not their fault, learn coping techniques, gives them a voice in court, stress relief, debriefing » (Intervenante auprès des enfants, 2017)*.

L'organisation d'activités récréatives, d'une espace positive et des salles de jeu permet aux enfants de jouer et d'être des enfants tout en étant surveillés par une experte. *« Many ways, they benefit from interacting with adults who role model healthy boundaries and positive discipline, they also benefit from playing with other children who are in a similar situation to them. They often become more joyful, expressive, and confident the longer they stay here » (Gestionnaire de programme, 2017)*.

Il est évident que selon les résultats de l'étude que les services auprès des enfants fait une différence significative grâce aux nombreux bénéfices : *« We often see dramatic changes in children from the time they enter the program through completion as they begin to feel safe, more securely attached with more consistent wrap around supports. (Intervenante auprès des enfants, 2017)*

Figure 7

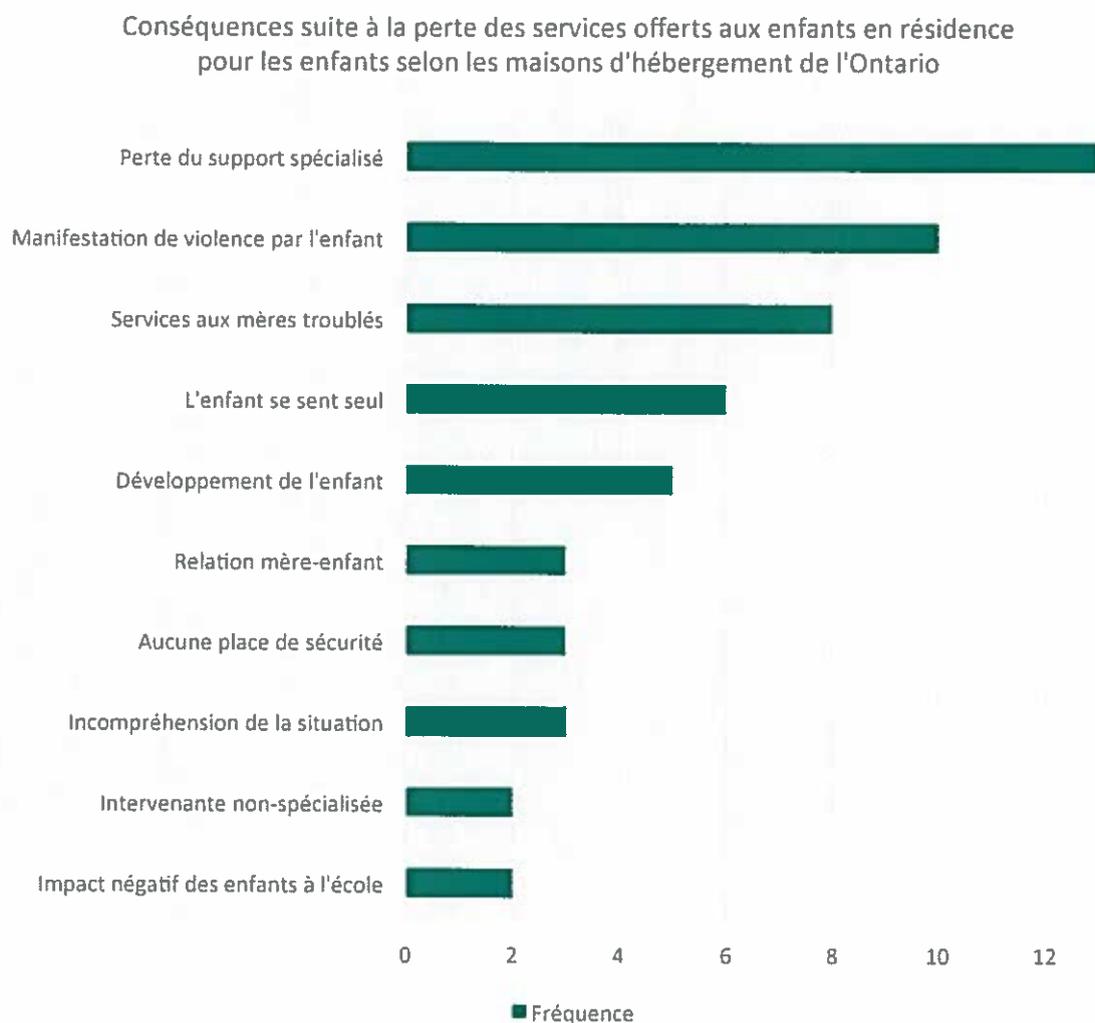
Les buts du support spécialisé auprès des enfants selon les maisons d'hébergement de l'Ontario



Créer à partir des témoignages obtenus dans les sondages

La Figure 6, un nuage de mots, démontre clairement les nombreux avantages pour les enfants en résidence de bénéficier d'un service spécialisé. Le soutien de l'enfant reste l'objectif ultime suite à des traumatismes d'être témoin de violence à un âge d'innocence. Ces enfants nécessitent une attention particulière par une personne qui se spécialise dans les cas particuliers des enfants. Les enfants sont aussi des individus qui nécessitent des consultations individuelles pour parler de leurs sentiments et de leurs problèmes lors de rencontre individuelle, qui est l'un des mots importants dans la Figure 6. Les mots mères et enfants sont aussi prépondérants expliquant la grande variété des services auprès des enfants pour faciliter la relation entre parent et enfant. On observe aussi les mots de planification et de sécurité. Ceci peut faire référence à l'essentialité de faire des plans de sécurité avec les enfants offerts par l'intervenante auprès des enfants. Il est bien illustré que les enfants doivent s'amuser, apprendre et jouer pour garder leur innocence tout en les permettant de comprendre leur situation familiale et leur passage à la maison d'hébergement.

Figures 8



La Figure 8 démontre les conséquences de ne plus offrir les services auprès des enfants pour les usagères. La perte de ce service jugé essentiel a des effets importants sur l'ensemble de la maison d'hébergement, soit les enfants, les mères et l'organisme. Tout d'abord, sans ce service, l'enfant est plus apte à démontrer des comportements agressifs, il est plus isolé et plus confus devant sa situation :

« Without this program children may not feel supported, may feel isolated and may have difficulty understand what they and their family are going through. Their grades may be negatively impacted and they may display acting out behaviours that may be difficult for their mother to handle in addition to everything else that she has to deal with » (Directrice générale, 2017).

Ces comportements deviennent plus difficiles à gérer par les mères, qui doivent s'occuper de la transition entre la résidence et une nouvelle place à vivre, et les intervenantes en résidence, qui ont déjà plusieurs tâches à faire pour les femmes en résidence : « *Residential workers don't have time to prep activities and programming for children as they are too busy with women. Children would not have planned activities and workshops and would not have one on one time with a worker who specialises in children and youth* » (Directrice générale, 2017). Ceci a donc effet boule de neige et nuit grandement aux services offerts aux femmes de la résidence, surtout lorsque les mères représentent une population importante des maisons d'hébergements : « *Children are part of the family that has experienced violence and in fact make up over 60% of the shelter residents* » (Gestionnaire de maison d'hébergement, 2017).

Sans le service de soutien pour les enfants, leur développement serait grandement affecté selon nos participantes :

*« The effects of domestic violence on children can last a life time and that is why early intervention and support is so important. Research shows that:*

- *A child who witnesses domestic violence is experiencing a form of child abuse, because witnessing family violence is as harmful as experiencing it directly.*
- *Children who witness domestic violence frequently develop long-term behavioural and psychological problems, and are more likely to grow up to become victims or abusers.*
- *Exposure to violence can affect children's brain development and ability to learn, and lead to a wide range of behavioural and emotional issues such as anxiety, aggression, bullying, phobias and insomnia.*
- *Children who witness violence in the home have twice the rate of psychiatric disorders as children from non-violent homes.*

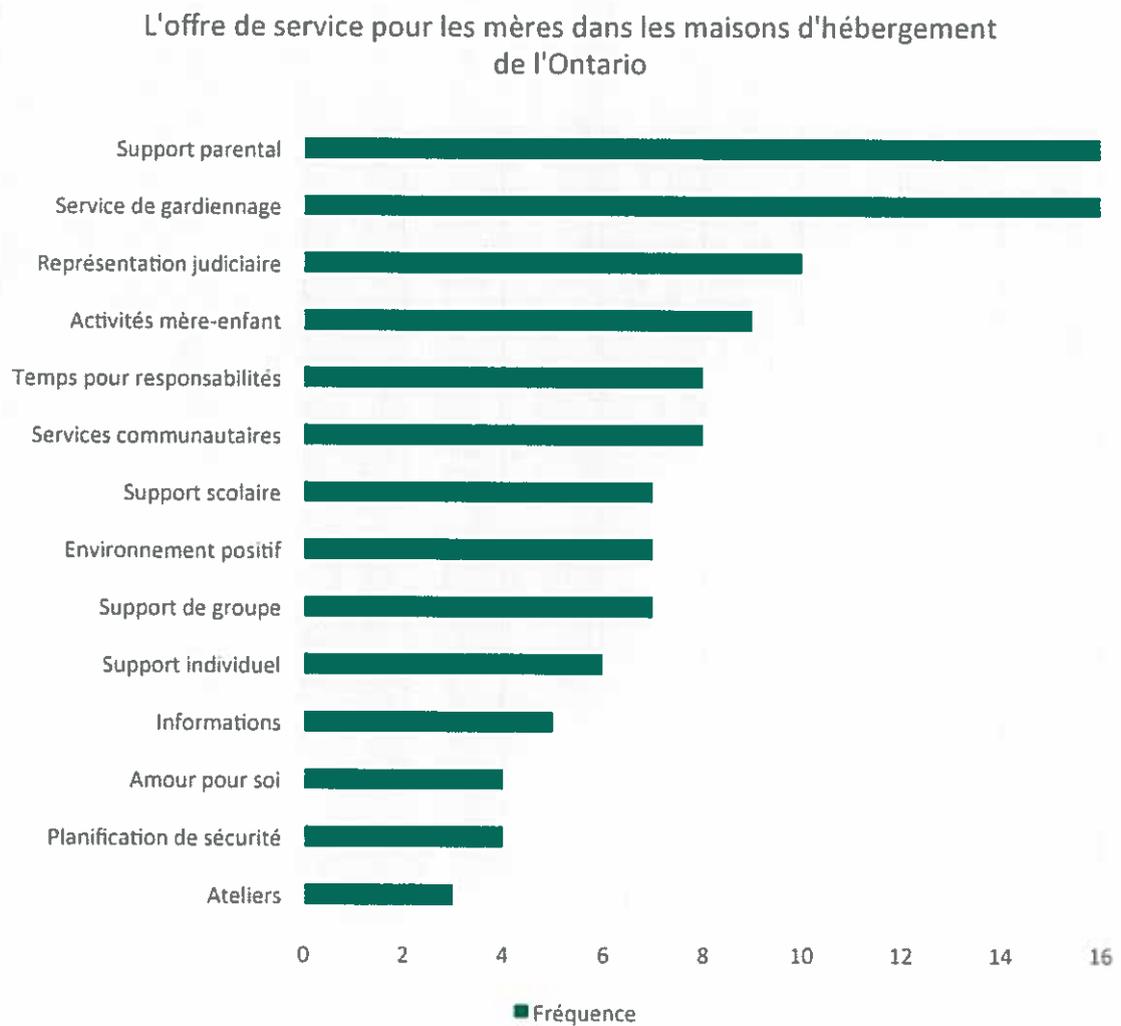
*(Directrice générale, 2017)*

C'est pourquoi que la relation mère-enfants est aussi très importante et qu'elle doit être facilitée par une intervenante spécialisée : « *We service more children than women a year, would never not have children's support. It would be devastating to women, children and staff* » (Directrice générale, 2017).

#### 4. Les mères

Il est certain que les mères bénéficient grandement des services spécialisés pour les enfants. Cette section veut analyser les bénéfices d'offrir ce service auprès des enfants pour les mères, son but concret, la façon qu'il est offert et les conséquences de le perdre, comme le cas du Centre Passerelle pour femmes du nord de l'Ontario.

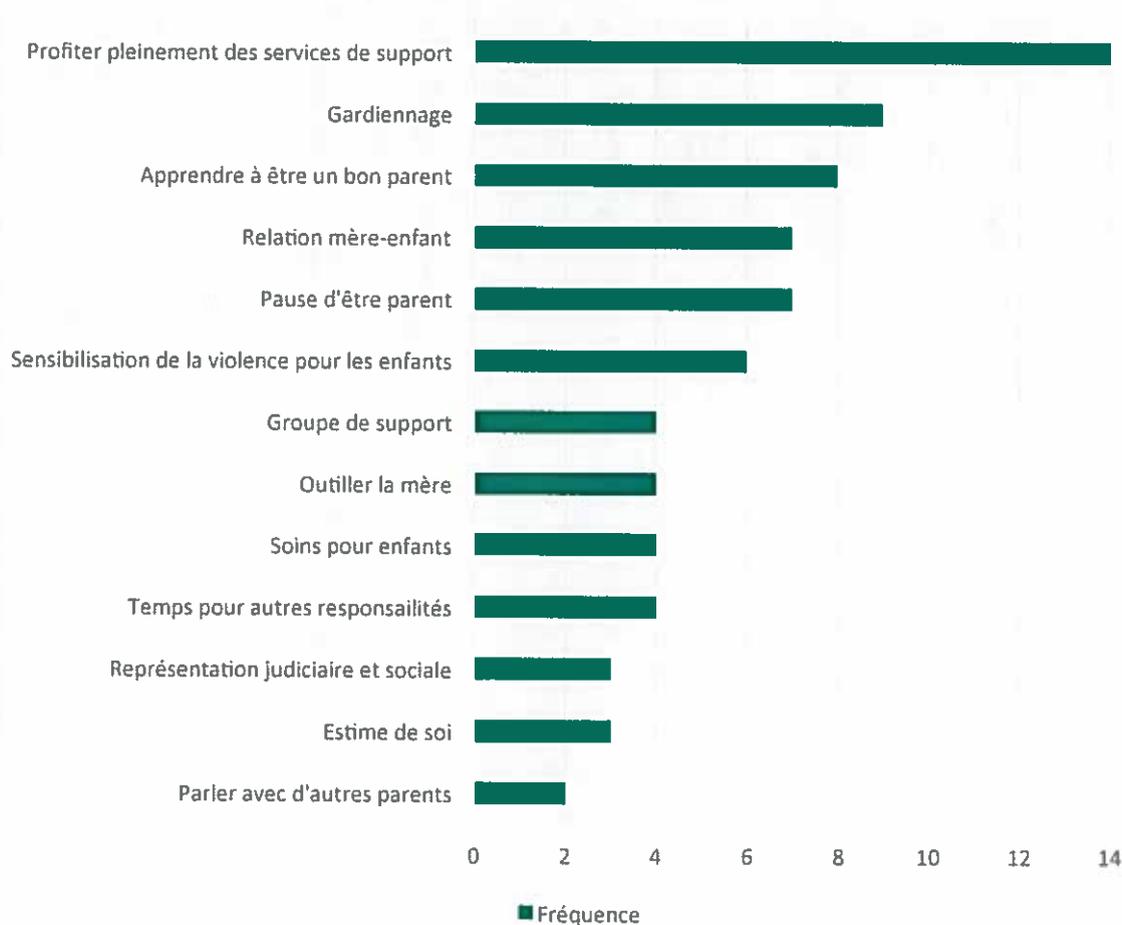
**Figure 9**



La figure 9 démontre l'offre de service pour les mères grâce au travail de l'intervenante auprès des enfants. Les deux éléments les plus importants selon les maisons d'hébergements de la province sont le soutien parental et le service de gardiennage expliquant l'importance de ceux-ci pour les bons soins pour les mères en résidence. Il s'agit ici de se concentrer sur la relation mère-enfant en permettant la mère de prendre soin d'elle-même afin de veiller à ses propres besoins de bien-être. Les femmes dans les maisons d'hébergements reçoivent un soutien par l'entremise des intervenantes résidentielles cependant, avec les services de soutien d'une intervenante spécialisée auprès des enfants, les mères pourraient aussi recevoir un service qui renforcerait leur relation avec leurs enfants.

**Figure 10**

Bénéfices des services offerts aux enfants en résidence pour les mères  
selon les maisons d'hébergement de l'Ontario



La Figure 10 explique les différents bénéfices pour les mères de recevoir du soutien d'une intervenante spécialisée auprès de leur enfant selon les participantes à l'étude. Il est évident, selon la Figure 10, que le soutien auprès des enfants apporte plusieurs bénéfices aux mères en résidence qui ont aussi des besoins de soins spécialisés pour leur situation transitionnelle. Les maisons d'hébergements de la province affirment qu'offrir le service auprès des enfants permet de donner un service complet pour les femmes et surtout les mères :

« With childcare support and other activities being offered for children, mom's are able to focus on their own needs without having to constantly be wondering about their children and how they are transitioning. Mom's are able to attend important appts. In the community that are required to help them move forward as a family while children are being positively engaged. Individuals that have experience working with children will be able to support them and provide mom with information, tools and resources to assist her in her role as mother » (Directrice générale, 2017).

Les plus grands bénéfices sont la réception d'un service complet pour les mères et le service de gardiennage pour leurs enfants :

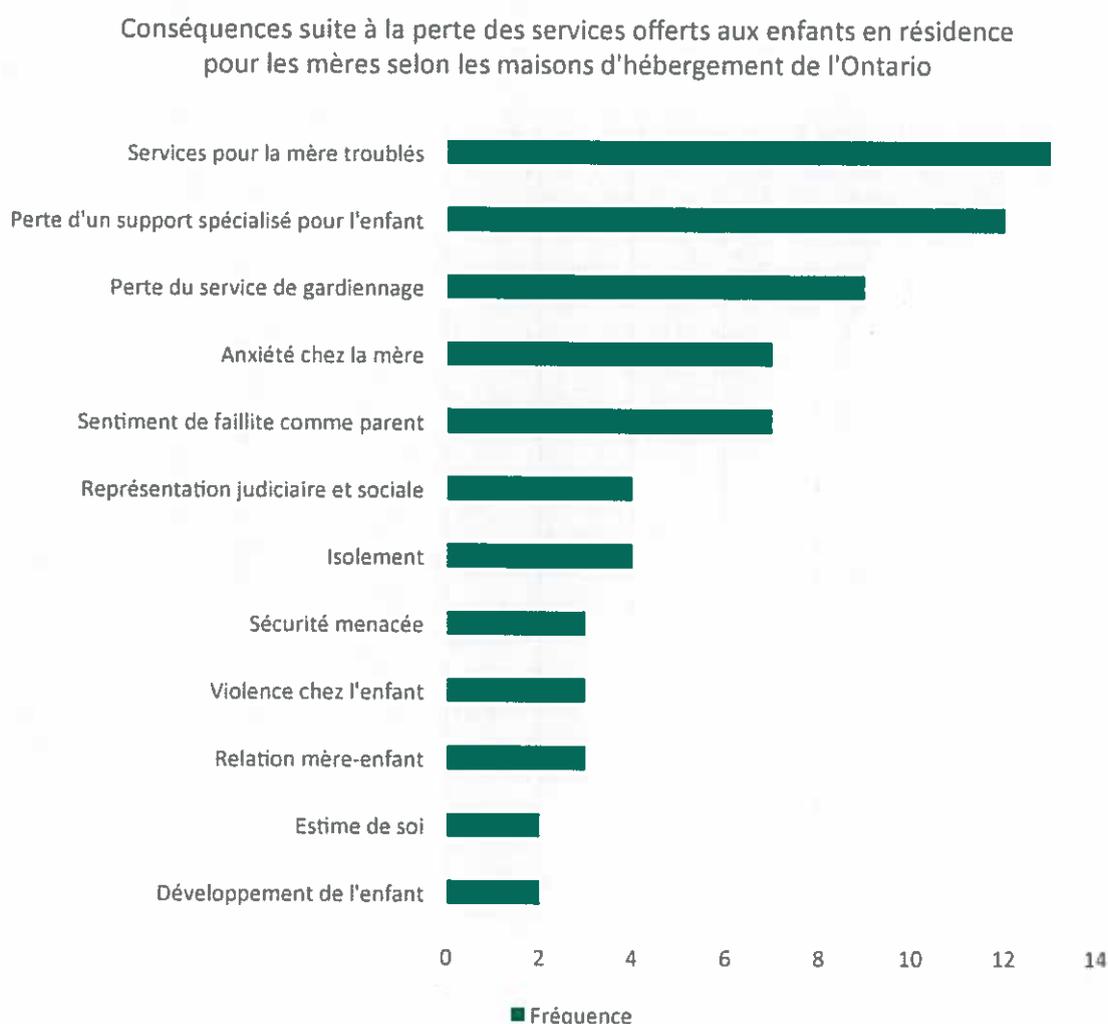
« Child care is available when mothers need to take a shower or while they talk with the residential worker. Mothers don't always have the energy to play with their children as they are going through tough times. The Child and youth worker plays and entertains the children while mother can work on rebuilding a life for her and her children » (Intervenante auprès des enfants, 2017)

On observe donc que la présence d'un soutien spécialisé auprès des enfants apporte un grand bienfait sur la relation mère-enfant, puisque la mère qui a conservé la garde de ses enfants requière du temps personnel pour s'acquitter de ses autres responsabilités. Les mères reçoivent aussi du soutien parental par l'entremise des services offerts de l'intervenante auprès des enfants grâce à des ressources, de l'information, des ateliers et des groupes de soutien : « Mother's are supported through this process. Learn effective parenting, helps women understand how the child has coped with the violence in the home. Understanding of the effects of the violence on the children allows them to be a better parent » (Directrice générale, 2017).

Le service auprès des enfants permet d'alléger une grande pression que ressentent les mères qui veulent veiller au bien-être de leurs enfants. Les mères reportent ressentir de l'anxiété et de la

honte face à l'incompréhension de leurs enfants à l'égard de leur situation: « working through guilt and shame, they feel supported and can relax that children are in good hands » (Gestionnaire de programme, 2017).

**Figure 11**



La Figure 11 représente les conséquences de perdre les services auprès des enfants pour les mères en résidence selon les maisons d'hébergement de la province. Encore une fois, sans des services de soutien spécifiques aux enfants, les mères et les femmes de la maison d'hébergement ne peuvent pas recevoir un service complet de transition : « *We cannot imagine providing support to women and NOT providing support to their children* » (Directrice générale, 2017).

Lorsque ces services ne sont pas offerts pour les enfants, les mères peuvent facilement ressentir de la honte, de l'anxiété et un sentiment de faillite comme parent :

*« Isolation, reduced self esteem as they may feel they are failing their children or failing as a mother, lack of resources and tools to support them in their parenting, increased stress and anxiety as supports for their children during this challenging time in their lives would not be available when most needed. Mom's may turn to unhealthy parenting practices because of their difficulty coping with the demands of parenting during a challenging time in their lives » (Directrice générale, 2017).*

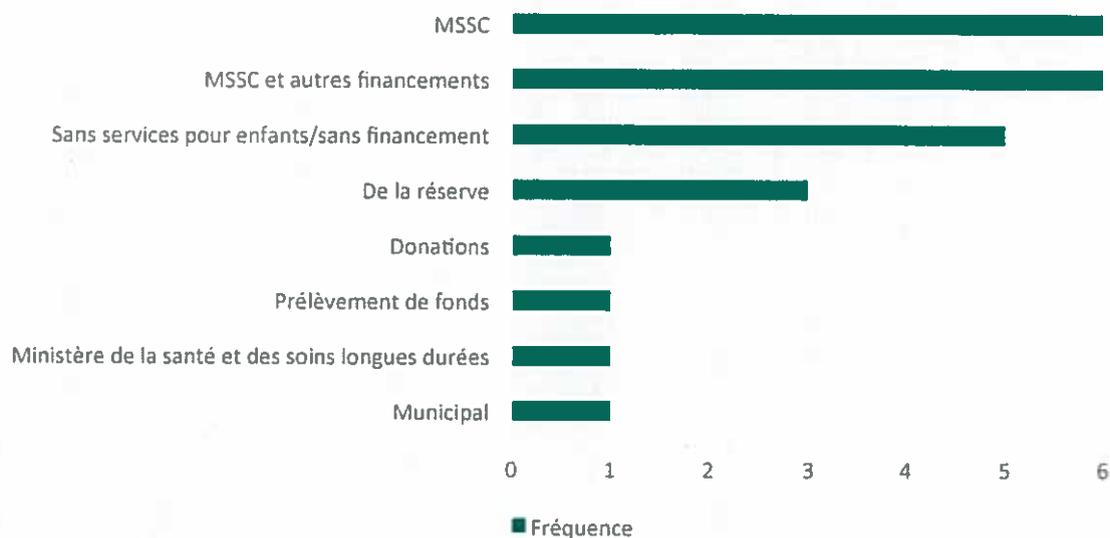
Ceci a donc un impact très négatif sur les services offerts aux mères et aux femmes de la région : *« I think it would decrease the women from entering shelters. Women and Children feel safe and secure here and moms feel safer/secure when their children are doing well in the shelter » (Directrice générale, 2017).*

## 5. Le financement

Cette section explique la façon que le service pour enfants est livré et financé. Ceci offre de bonnes pistes de réflexion pour trouver le moyen d'obtenir du financement similaire et comprendre la distribution des ressources dans la province.

**Figure 12**

### Financement des services offerts aux enfants en résidence pour les maisons d'hébergement de l'Ontario



La Figure 10 démontre les sources de financement qui permettent l'offre d'un service spécialisé aux enfants en résidence. Selon nos résultats, 50% des maisons d'hébergements reçoivent du financement du MSSC. Cependant, seulement 25% des maisons d'hébergements de la province ont leur service pour enfants financé à 100%. L'autre 25% des maisons d'hébergements qui reçoivent du financement du MSSC doivent dépendre d'autres sources de financement afin de payer leur service auprès des enfants grâce aux donations, aux levées de fonds et autres. Ceci démontre des grandes lacunes dans la distribution de ressource, surtout lorsque 50% des maisons d'hébergements de la province sont sans financement lorsqu'il est écrit dans les critères du MSSC qu'il est nécessaire d'offrir des services aux enfants.

Il est aussi décourageant d'observer que 33% des maisons n'offrent pas le service pour enfant, n'ont aucune source de financement et doivent utiliser leur réserve. Il s'agit d'un service essentiel ce qui signifie que ce service doit être financé pour toutes les maisons d'hébergements. On parle ici d'un coût minime pour le gouvernement ontarien. L'attribution d'un financement annuel contribuerait grandement à l'avenir des enfants de la province.

Selon les participantes de l'étude, l'offre du service spécialisé pour les enfants doit être livré à l'interne par les maisons d'hébergements, et ce, par l'entremise de l'embauche d'une intervenante auprès des

enfants. Les partenariats communautaires (ex. services de protection à l'enfance) pourraient être perçus avec méfiance par les mères, ce qui rendrait l'offre du service difficile. L'intervenante qui est sur place dans la maison d'hébergement serait plus facile d'accès puisqu'idéalement, elle y serait dans un poste à temps plein. Un poste à temps plein est défini comme étant d'un minimum de 35 heures par semaine et devrait toucher à un salaire entre 43 000\$ et 55 000\$.

## 6. L'absence du support spécialisé auprès des enfants

Étant une petite portion de notre échantillon (4 maisons), les maisons d'hébergements qui n'offrent pas de service spécialisé font face à plusieurs lacunes dans l'offre de service de base pour les enfants et pour les mères. L'absence du service de gardiennage et d'un service de soutien spécialisé pour les enfants est certes deux des plus grandes lacunes qu'identifient les maisons d'hébergement mais l'absence du soutien parental n'est certainement pas une lacune négligeable. Les mères, qui vivent elles-mêmes des situations de vie difficiles, requièrent un soutien individualisé pour répondre aux besoins de leurs enfants: « *Sometimes difficult to meet the needs of moms while they are trying to meet the needs of their children (tending to them). Likewise for moms needing to attend appointments, coordinate child care for police attendance and/or court appearances* » (Directrice générale, 2017). Il arrive que les mères, qui se sentent dépasser dans leur rôle parental vu leur situation de transition souvent difficile, prennent la décision de retourner dans la relation de violence. Selon les intervenantes qui travaillent dans les services pour femmes, cette décision est plutôt un choix de désespoir qu'un choix libre. Les mères doivent être suffisamment ressourcées pour faire des véritables choix qui sont dans leur meilleur intérêt et dans le meilleur intérêt de leurs enfants. « *We cannot imagine providing support to women and NOT providing support to their children.* » (Gestionnaire de résidence, 2017).

## Conclusion

Finalement, selon l'ensemble des maisons d'hébergement de la province, il est impossible d'offrir des services de soutien transitionnel complet et de façon humaine aux mères victimes de violence sans offrir le service spécialisé à leurs enfants. Ce service auprès des enfants doit être assuré par l'embauche d'une intervenante spécialisée et dédiée dans ce poste à temps plein. Le service doit être inscrit dans le

fondement du mandat de la maison d'hébergement et doit bénéficier d'un financement adéquat annualisé, peu importe le nombre d'usagères ou la région d'où se situe la maison d'hébergement. Le gouvernement de l'Ontario doit reconnaître sa responsabilité de financer l'offre de ce service essentiel pour les enfants qui ont vécu ou qui ont témoigné de la violence. L'organisme doit être suffisamment ressource afin qu'il puisse offrir des services complets, accessibles et de qualité pour s'acquitter pleinement de leur mandat, celui de répondre aux besoins des mères et des enfants qui se réfugient dans les services résidentiels des maisons d'hébergement. D'ailleurs, toutes les maisons affirment que les enfants en résidence doivent pouvoir accéder et bénéficier d'un service spécialisé pour leur bon développement et leur relation avec leur mère:

*« Les enfants nécessitent une approche différente qui se doit d'être adaptée à leur situation particulière. Alors, le programme des enfants propose une série d'activités pensées sur mesure pour répondre aux besoins de ces jeunes victimes ou témoins de violence. Une ambiance positive et un environnement sain axé sur le respect aident les enfants à se sentir à l'aise et en sécurité. »*  
(Intervenante auprès des enfants, 2017)

Les maisons d'hébergements qui offrent les services de soutien aux enfants ne peuvent pas s'imaginer perdre ce service : *« We cannot comprehend this. It would be like saying what if your Women's services program wasn't available. It just wouldn't happen!! »* (Directrice générale, 2017) Ceci démontre bien comment ce service est essentiel pour l'organisme, les enfants et les mères.

Selon les maisons d'hébergements qui n'offrent pas le service de soutien aux enfants, cette lacune de service représente un défi de taille pour toutes les personnes impliquées. Ceci affecte non seulement les enfants, mais également les mères qui ont à combler les besoins de leurs enfants *« It's sometimes difficult to meet the needs of moms while they are trying to meet the needs of their children (tending to them). Likewise for moms needing to attend appointments, coordinate child care for police attendance and/or court appearances. They don't have time to care of themselves. »* Les maisons affirment que ceci crée un vide fondamental dans leur offre de service. Il n'est donc pas surprenant que les maisons qui n'ont pas le service de soutien auprès des enfants désirent offrir ce service à tout prix. Malheureusement, ces maisons ne peuvent pas offrir ce service en raison d'un manque de financement de la part du Ministère.

Il a aussi été exprimé dans les résultats de l'étude qu'il existe certaines formes de financement annuel du gouvernement pour subventionner les postes d'intervenantes auprès des enfants en résidence. Pourtant,

ce financement est souvent limité et divisé de façon arbitraire. Plusieurs doivent trouver des façons créatives de financer ce service par l'entremise de donations et des prélèvements de fonds, ce qui n'est pas évident vu le montant de temps que ces démarches exigent. Plusieurs centres pour femmes doivent financer ce poste grâce à leur réserve ou par l'entremise de projets ponctuels. Ces sources de financement inconsistantes posent un risque à la qualité et à la continuité des services, un enjeu qui a un impact néfaste sur la stabilité du service.

Le Conseil de la coopération de l'Ontario recommande au gouvernement provincial de contribuer dès maintenant au financement des services de soutien auprès des enfants en maison d'hébergement. Ce financement aura des nombreux impacts positifs pour les enfants et les mères qui doivent se réfugier dans une maison d'hébergement pour fuir la violence familiale. La Villa RenouvEllement, gérée par le Centre Passerelle pour femmes du nord de l'Ontario, doit être un des bénéficiaires de ce financement. Ce programme serait un atout pour les enfants du district de Cochrane ayant vécu de la violence et qui vivent en résidence avec leur mère. L'essentialité du service de soutien auprès des enfants a été exprimée dans les résultats de la présente étude par l'ensemble des maisons d'hébergements de la province et son absence contribue à des lacunes importantes qui posent un risque au bien-être ainsi qu'à la sécurité émotionnelle et physique des enfants et de leurs mères.

## **Note de fin**

Il serait intéressant de pousser les résultats de cette étude en sondant directement les mères usagères de maison d'hébergement qui ont reçu le soutien spécialisé auprès des enfants et celles qui n'ont pas reçu ce service durant leur séjour. Leur rétroaction serait, selon le Conseil de la coopération de l'Ontario, très révélatrice.

## Annexe

### Questionnaire utilisé pour l'étude

#### Objectif de l'étude

\* **Titre de l'étude** : Étude de besoins pour le soutien des enfants en résidence.

**Organisme menant la recherche** : Conseil de la coopération de l'Ontario et le Centre Passerelle pour femmes du nord de l'Ontario

**Responsable de la collecte de donnée** : Melanie Laurin

Avant d'accepter de participer à cette étude, veuillez prendre le temps de lire les renseignements qui suivent.

Je soussignée, Melanie Laurin, suis employée à la maison d'hébergement Villa RenouvEllement. Dans le cadre du programme Bon d'Impact social de l'Ontario, je mène une collecte de donnée portant sur le besoin du service de soutien pour les enfants en résidence de maison d'hébergement pour femmes. Ce

questionnaire à questions ouvertes est distribué à l'ensemble des maisons d'hébergements pour femmes de la province dans le but de recueillir des témoignages et d'établir un portrait d'ensemble démontrant le besoin du service de soutien aux enfants en résidence.

Bien que votre collaboration soit très utile au succès de notre étude, votre participation est strictement volontaire. Vos témoignages seront utilisés pour illustrer la situation des enfants en résidence dans la province. Vos noms ne seront jamais utilisés lors de citations et resteront confidentiels lors de la rédaction de l'étude. Les résultats seront présentés sous la forme d'une étude de besoins qui sera disponible au Centre Passerelle pour femmes du nord de l'Ontario.

Je consens librement à participer à cette étude



## Étude de besoins pour le soutien des enfants en résidence

### Questions sociodémographiques

Indiquez vos informations à l'égard de chacun des énoncés suivants.

\* Votre nom

\* Votre prénom

Nom de votre maison d'hébergement

Combien de lits sont financés dans votre maison d'hébergement?

Quelle communauté desservez-vous?

Quelle est la langue opérationnelle de votre maison d'hébergement?

- Français
- Anglais
- Autre (veuillez préciser)

Dans quelle langue s'offre vos services de soutien aux enfants?

- Français
- Anglais
- Autre (veuillez préciser)

Titre de votre poste

Votre courriel



## Étude de besoins pour le soutien des enfants en résidence

### Offre de service de soutien aux enfants en résidence

\* Est-ce que votre maison d'hébergement offre de la programmation spécifique aux enfants en résidence?

Oui

Non



## Étude de besoins pour le soutien des enfants en résidence

### Questions ouvertes sur vos services offerts aux enfants en résidence

Répondez aux questions suivantes en écrivant un témoignage.

Quelle est l'importance de votre service de soutien aux enfants en résidence pour votre organisme?

1      2      3      4      5      6

Quels sont les bienfaits pour l'organisme d'offrir ce service de soutien aux enfants en résidence?

Depuis combien de temps votre programme de soutien aux enfants en résidence est-il offert?

**Quelle est l'importance de votre service de soutien aux enfants en résidence pour les enfants?**

1 2 3 4 5 6

**Quels types de soutien sont offerts aux enfants en résidence? (Exemples: programme enfants exposés, session individuelle, planification de la sécurité, etc.)**

**Quels sont les bienfaits pour les enfants d'offrir le service de soutien aux enfants en résidence?**

**Si ce service de soutien aux enfants en résidence n'était plus offert, quel serait l'impact sur les enfants?**

**Quelle est l'importance de votre service de soutien aux enfants en résidence pour les mères?**

1 2 3 4 5 6

**Quels types de soutien sont offerts aux mères qui ont des enfants en résidence? (Exemples: renforcement des capacités parentales, gardiennage, etc.)**

**Quels sont les bienfaits pour les mères d'offrir le service de soutien aux enfants en résidence?**

**Si ce service de soutien aux enfants en résidence n'était plus offert, quel serait l'impact sur les mères?**

**Quelles sont les sources de financement qui vous permettent d'offrir ce service?**

**Quel montant obtenez-vous annuellement pour l'offre du service de soutien aux enfants en résidence?**

**Quel est l'équivalent à temps plein (ETP) du poste de soutien aux enfants en résidence?**



## Étude de besoins pour le soutien des enfants en résidence

### Questions ouvertes sur vos défis

**Quelles lacunes est-ce que les enfants rencontrent en raison du manque d'une programmation spécifique à eux dans la maison d'hébergement?**

**Quelles lacunes est-ce que les mères rencontrent en raison du manque d'une programmation spécifique à leurs enfants dans la maison d'hébergement?**

**Quelles lacunes est-ce que l'organisme rencontre en raison du manque d'une programmation spécifique aux enfants dans la maison d'hébergement?**

**Quels seraient les bienfaits pour les enfants de recevoir une programmation spécifique à eux en maison d'hébergement?**

**Quels seraient les bienfaits pour les mères de recevoir un service par l'entremise d'une programmation spécifique aux enfants en maison d'hébergement?**

**Quels seraient les bienfaits pour l'organisme d'offrir une programmation spécifique aux enfants en maison d'hébergement?**

**Quels sont les obstacles qui vous empêchent d'offrir une programmation spécifique aux enfants en maison d'hébergement?**



**Étude de besoins pour le soutien des enfants en résidence**

**Merci pour votre temps!**

Merci d'avoir participé à notre sondage. Vos témoignages nous seront très utiles.